

Critères pour présenter un dossier de demande d'inscription à l'HDR

Critères communs à toutes les sections CNU :

- publications référencées dans la liste journal citation reports (JCR).
- Publications récentes afin de démontrer que le candidat soit dans une dynamique de recherche
- équilibre scientifique entre valorisation/encadrement/visibilité.

Critères pour la section CNU 26 - Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

Sceau	Appui sur la commission des thèses de l'ouest (bi-régionale Bretagne et Pays de Loire) qui demande à deux rapporteurs d'un autre site d'examiner si le projet est raisonnable, et surtout de valider les noms des rapporteurs de l'HDR en s'assurant de leur impartialité vis-à-vis du candidat et de leur réputation de rigueur. C'est eux qui in fine jugeront de la qualité scientifique du dossier.
Valorisation	Publications en mathématique référencées JCR. S'il s'agit de mathématiques appliquées il faut faire le lien entre les mathématiques et l'application.
Visibilité	Rayonnement international (invitations aux conférences, collaborations, portage de projets).
Encadrement	Co-encadrement de thèse et engagement au niveau du M2 appréciés. Ne pas avoir encadré une thèse n'est pas rédhibitoire.

Critères pour la section CNU 27 – Informatique

Valorisation	Au moins une bonne publication récente dans une bonne revue internationale en informatique. Participation à des conférences. Un résultat fort doit se publier rapidement dans des conférences très sélectives. Développement de logiciels ou de matériels, dépôts de logiciels à l'APP, etc.)
Encadrement	Projets de fin d'études d'ingénieurs, mémoires CNAM, mémoires de master, thèses, postdoctorant. Encadrement apprécié mais non obligatoire.
Visibilité	Organisation de colloques, formations spécialisées, etc., Séjours scientifiques dans d'autres laboratoires/établissements, coopérations éventuelles, etc., Participation à des comités de programmes/éditoriaux Participation à des jury de thèse.
Le plus	Participation à des projets ou porteur de projet (ANR, CIFRE, ERC, etc.).

Critères pour la section CNU 61 - Génie informatique, automatique et traitement du signal et pour la section CNU 63 - Génie électrique, électronique, photonique et systèmes

Valorisation	Au moins trois bonnes publications récentes (au moins deux dans les trois dernières années en 61) dans des revues référencées JCR. Les publications associées à la thèse ne sont pas prises en compte.
Encadrements	Quasi obligatoires. Projets de fin d'études d'ingénieurs, mémoires CNAM, mémoires de master, thèses, postdoctorant. Une publication associant un doctorant est un atout fondamental.
Visibilité	Organisation de colloques, formations spécialisées, etc., Séjours scientifiques dans d'autres laboratoires/établissements, coopérations éventuelles, etc., Participation à des comités de programmes/éditoriaux Participation à des jury de thèse.
Le plus	Participation à des projets ou porteur de projet (ANR, CIFRE, ERC, etc.)